

Vervoort pose un ultimatum au cdH dans le dossier des allocs

Le ministre-président bruxellois estime que le modèle d'allocations familiales porté par le cdH n'est pas envisageable et reprendra la main d'ici Pâques dans un dossier géré par la ministre Céline Fremault.

MATHIEU COLLEYN

Rudi Vervoort boit du petit-lait. Le Conseil d'État vient coup sur coup de casser les modèles wallon et flamand de réforme des allocations familiales. Cela renforce sa position face au cdH. Avec les autres partis de sa majorité, cdH excepté donc, le ministre-président bruxellois défend en effet un système qui, sur le plan des principes, répond au principal écueil relevé par le Conseil d'État à l'égard des deux autres Régions, confie-t-il à L'Echo. A savoir une discrimination injustifiée entre enfants relevant de l'ancien régime et ceux qui dépendraient du nouveau. Plutôt que de faire perdurer deux systèmes, ancien et nouveau selon que l'enfant soit né avant ou après le 1^{er} janvier 2019, en Région bruxelloise, il est proposé de faire basculer l'ensemble des ménages dans un dispositif réformé

à partir de cette même date. Ceux qui perdraient au change se verraient octroyer des compensations financières, rappelle Rudi Vervoort. «Notre projet respecte donc le principe constitutionnel du stand still, c'est-à-dire du maintien des droits acquis», poursuit le socialiste.

Cela fait plusieurs mois que le dossier des allocations familiales, une compétence

transférée aux Régions par la sixième réforme de l'État, fait l'objet d'un blocage entre le cdH et le reste de l'exécutif régional bruxellois, particulièrement avec le PS et DÉFI. S'il y a consensus pour supprimer le principe des rangs (montants différents entre les premier, deuxième, troisième enfants, etc.), le cdH bruxellois défend un modèle plus proche de ceux d'ores et déjà choisis en Régions flamande et wallonne. Avec un montant de base par enfant plus élevé (150 euros), là où le PS défend un montant de base plus bas, «ce qui permet de dégager des moyens pour répondre aux spécificités de la sociologie bruxelloise», défend Rudi Vervoort. Le socialiste pense notamment aux travailleurs pauvres et aux familles monoparentales, proportionnellement plus nombreuses dans la capitale. Le cdH fustige la

volonté du PS de faire basculer toutes les familles en même temps dans le nouveau système.

150 euros, le minimum cdH

Pour le ministre-président, le maintien de la réforme telle quelle en Wallonie serait «tout à fait irresponsable», compte tenu des conclusions du Conseil d'État. S'il était adopté par le gouvernement wallon (la ministre cdH Alda Greoli a promis des adaptations du texte sans en remettre l'esprit en question), il s'exposerait immanquablement à des recours qui auront toutes les chances d'aboutir. Ce dont Bruxelles ne veut pas, explique encore Rudi Vervoort. «A Bruxelles nous avons un modèle qui fait consensus, il est finançable, tout est là, le problème n'est plus que politique, dit-il. Pour moi, le débat sur le basculement est

clos...» Il assure que son partenaire CD&V est d'accord avec lui.

Le parti Ecolo (opposition) a proposé cette semaine de soutenir une majorité alternative au Parlement bruxellois pour éventuellement contourner le cdH et faire aboutir une réforme avant la fin de la législature. «J'apprécie le geste, dit Vervoort, mais je suis le garant d'une majorité gouvernementale. Je dis

au cdH: allons-y! Le point sera inscrit à l'ordre du jour du gouvernement de la semaine prochaine. Si nous ne trouvons pas d'accord, je suis prêt à aller aux élections pour expliquer à la population notre modèle et pourquoi il n'est pas passé. Et j'assure une chose, il sera dans le programme de mon parti et si nous sommes autour de la table pour former un nouveau gouvernement en 2019, ce sera une des premières mesures prises. Mais aujourd'hui je suis clair: je préfère qu'on maintienne l'ancien système, qui a terme n'est pas bon pour Bruxelles, plutôt que d'adopter le projet du cdH». Les humanistes ont jusqu'aux vacances de Pâques pour s'aligner, précise le ministre-président qui, dit-on dans son entourage, va reprendre la main sur le dossier d'ici là. Après cette date limite, le Parlement pourra s'emparer de la réforme s'il le souhaite.

«Pas de soucis comme déjà dit en réunion de majorité», disait Joëlle Milquet députée cdH sur Twitter cette semaine. Pour peu que le système soit finançable, que CHAQUE enfant ait un minimum de 150 €, que les rangs soient supprimés et que des compléments sociaux importants soient accordés aux familles gagnant moins de 45.000 euros». En face, on juge ces promesses peu réalistes sur le plan budgétaire.

«Nous avons un modèle qui fait consensus, tout est là, allons-y!»

RUDI VERVOORT
MINISTRE-PRÉSIDENT
BRUXELLOIS